

AVANT LA FORMATION

ANFH Picardie - TAF - copyright 2008



encadrement



cellule formation



agent

- Identifier, clarifier, préciser les attentes et les besoins de formation du professionnel/stagiaire.
- Repérer et soutenir ses aptitudes et compétences le mettant en capacité de réussir sa formation.

■ Définition de la condition

Il s'agit d'établir l'adéquation des besoins de formation du professionnel/stagiaire (et les besoins institutionnels) et sa potentialité de suivre la formation choisie.

Cette adéquation suppose de tenir compte :

- par rapport à ses attentes et ses besoins :
 - De ceux concernant sa progression personnelle
 - De ceux concernant son évolution professionnelle
 - De ceux concernant l'acquisition de nouvelles compétences
- par rapport aux aptitudes et compétences :
 - De l'évaluation de ses requis et aptitudes à participer à la formation.
 - Des requis proposés par les responsables de la formation.

■ Justification de la condition

Il s'agit de considérer le professionnel comme un individu capable d'autodétermination dans l'analyse de ses besoins personnels et professionnels par rapport à ceux de l'institution. Cette étape permet d'étudier avec lui les conditions nécessaires pour suivre la formation.

■ Eléments favorisant la mise en œuvre de la condition

Il s'agit de développer une attitude d'écoute au sein de l'équipe pour favoriser l'expression des besoins et des

attentes de formation de chacun des membres. Cette écoute peut s'inscrire dans une intention plus large de mettre en place des moyens favorisant l'apprentissage sur le lieu de travail. Il s'agit d'aider les professionnels à prendre confiance dans leur capacité à suivre une formation.

Ce travail d'adéquation peut se synthétiser lors de la prise de connaissance par l'équipe de l'offre des formations et des requis correspondants.

■ Moyens mis en œuvre

Au cours des réunions d'équipe pour l'établissement du projet, il s'agit de faire émerger des besoins et attentes de formation des professionnels et d'en discuter avec l'équipe.

Des entretiens individuels spécifiques viennent apporter des informations complémentaires sur les aptitudes nécessaires pour participer aux formations.